

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement**  
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00  
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
 Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.09  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 30 DÉCEMBRE 1878.

### LE DRAME DES CHAMPS-ÉLISÉES

PAR  
HIPPOLYTE AUDEVAL

(Suite.)

Combien ont maudit les rigueurs de la destinée qu'ils s'étaient faite!

Combien ont succombé en pleurant des larmes de sang, et en s'écriant, mais trop tard :

—Qui que vous soyez, n'accordez votre amitié qu'à ceux qui la méritent! Ne fréquentez que les honnêtes gens! Les autres ont parfois la séduction du langage, les complaisances intéressées, la tolérance de vos défauts et de vos vices. Mais fuyez-les comme la peste, fuyez-les car leur perversité est contagieuse, fuyez-les enfin car la dépravation mène à l'abîme dans ce monde et dans l'autre, et ces gens vous y entraîneront avec eux, si vous avez le malheur de leur toucher la main une seule fois!

Ces inévitables conséquences d'une longue association par laquelle la fainéantise s'était prolongée grâce à des moyens condamnables Goffin se proposait de les mettre à profit le plus promptement possible, et il se promettait avec une sorte de certitude que Philibert Rambaud en deviendrait la victime résignée.

Toutefois, ne voyant apparaître ni Philibert ni personne, au bout de huit jours d'attente Goffin se dit, avec ce ricanement sinistre qui lui était familier :

—Ah ça... Ils sont donc tous morts dans cette maison... morts de la joie qu'a causée à Julien le retour inespéré de son vénérable père!

Dieu merci, la charitable supposition de ce coquin n'était pas fondée.

Mais pour savoir pourquoi aucun des personnages de ce récit ne franchissait plus jamais le seuil de la maison de M. Lavernède, il est indispensable de faire quelques pas en arrière et de remonter jusqu'au moment où Julien était sorti avec son père de la demeure du rentier.

Après leur départ, un silence profond régna d'abord dans le salon.

Odile d'Hervet se rapprocha doucement de madame Lavernède qui pleurait, prit une de ses mains sans rien dire et la garda dans les siennes.

M. Lavernède s'affaissa sur un fauteuil et s'absorda dans ses réflexions.

Le colonel d'Hervet, se mit à se promener de long en large, de l'air d'un homme qui cherche une solution à un problème des plus compliqués.

Tout à coup, il s'arrêta devant M. Lavernède et lui dit :

—Mon cher ami, la saison des déplacements est commencée depuis un mois ou deux. Dès aujourd'hui, demain au plus tard, je vais me mettre en route avec ma fille, et vous feriez bien d'entreprendre aussi un voyage avec madame Lavernède.

Cette proposition imprévue, formulée d'un ton ferme et dé-

cidé, causa un étonnement général.

On regarda M. d'Hervet. On l'interrogea des yeux.

—Vous voulez retourner à votre campagne de Bezons? demanda M. Lavernède d'une voix troublée encore par toutes les émotions qu'il venait d'éprouver.

—Il ne s'agit pas de Bezons ni des environs de Paris, répliqua le colonel. Il s'agit d'un voyage... en Suisse ou ailleurs... Peu importe, pourvu que ce voyage soit long et nous mette tous dans l'impossibilité de revoir Julien et son père, au moins pendant un certain temps.

—Abandonner Julien! s'écria madame Lavernède... Abandonner celui que pendant tant d'années mon mari et moi avons nommé notre fils!

Le colonel fit un geste d'impatience.

—J'ai été militaire, reprit-il avec vivacité, j'ai commandé à des hommes, j'ai appris à veiller à leur salut et à assumer la responsabilité d'une résolution au milieu des circonstances les plus difficiles. Ne soyez donc pas surprise, chère madame Lavernède, si, tandis que vous êtes encore toute bouleversée par l'effondrement de nos projets les plus chers, j'ai conservé assez de sang-froid pour étudier la situation sous toutes ses faces et aviser au meilleur parti à prendre dans l'intérêt de nous tous, y compris notre vaillant et bien-aimé Julien.

—Et c'est dans son intérêt que vous voulez nous éloigner de lui? —Oui madame.

—Dans l'intérêt de Julien? —Oui, oui, et mille fois oui!

Madame Lavernède regarda tour à tour son mari et Odile, comme pour leur dire: Comprenez-vous quelque chose à ce raisonnement?

Puis voyant que son mari et Odile n'en pénétraient pas mieux qu'elle le sens caché, elle ajouta :

—Vous venez de nous rappeler que vous avez été militaire, mon cher colonel. Nous ne l'avions pas oublié. Mais faites exception à vos habitudes de commandement qui vous faisaient autrefois proclamer vos résolutions sans en exprimer les motifs, et dites nous quels sont ceux qui vous font croire qu'il serait opportun, pour vous et pour nous, de battre en retraite.

Le colonel hésita quelques secondes.

—Il vous faut la vérité tout entière, reprit-il ensuite. Soit! je la dirai, au risque de vous affliger.

Je commence par déclarer que Julien vient de se trouver dans la position la plus difficile et la plus délicate qu'on puisse imaginer. Il s'en est tiré par une de ces hautes inspirations qui ne se rencontrent que dans les cœurs où Dieu habite, et vous devez être fiers, monsieur et madame Lavernède, d'avoir élevé ce jeune homme d'une façon telle que, dans une circonstance si épineuse, il ait pu se conduire avec tant de dignité et de grandeur.

Son père, en effet, — permettez-moi d'être fidèle à ma vieille coutume de ne pas mâcher les mots, — son père a tout l'air d'un affreux chenapan, et le compagnon de ce père a la mine du plus abominable bandit que la terre ait jamais porté.

Or, quelles étaient les intentions de ces deux hommes?

Ils venaient tout simplement vous exploiter, mes chers amis,

vous soutirer de l'argent sous forme de pension alimentaire, ou autrement, en invoquant la paternité dont ce monsieur Philibert Rambaud a si longtemps répu dié les charges, et dont il est venu aujourd'hui réclamer également les bénéfices.

Un de ces quémandeurs éhontés a été expulsé; c'était justice. L'autre ne pouvait pas l'être, étant le père de Julien.

Mais qu'en auriez-vous fait, monsieur Lavernède?

L'auriez-vous installé dans votre maison?

—Julien devait-il accepter cela? Julien ne remarquait-il pas déjà combien ce père malencontreux vous causait d'embarras et de répulsion?

D'un autre côté, un fils ne doit jamais, ne peut jamais sous aucun prétexte, renier son père.

Qu'a fait Julien?

Il vous a épargné le cruel chagrin de séparer ostensiblement le père d'avec son fils dans vos affections, et il est parti avec lui pour partager son existence, en revendiquant noblement l'accomplissement de devoirs filiaux qui en effet le concernent seul.

Et rendons grâce à Dieu, chers amis, de ce que cette rencontre du père et du fils a eu lieu à une époque où le père ne peut plus excuser une influence pernicieuse sur son fils, et où le fils peut au contraire exercer la plus salutaire influence sur son père.

—Précisément! s'écria M. Lavernède... Je veux aider Julien dans cette tâche.

—De quelle manière? Par de l'argent? Je connais Julien il refusera.

—Nous verrons.

—Oui, vous verrez. Et vous verrez aussi que, si vous restez à Paris malgré mes conseils, vous infligerez à Julien le plus intolérable supplice qu'un homme de cœur puisse endurer.

—Comment cela?

—C'est bien simple. Il viendra chez vous, n'est-ce pas? Que lui direz-vous de son père? L'inviterez-vous à vous visiter? Non si vous parlez de lui, ce sera vaguement, car il ne serait pas gêné de dire à un fils du mal de son père. Vous emploierez des circonlocutions, des réticences entremêlées de soupçons qui feront rougir de honte ce brave Julien et le mettront peut-être dans l'obligation de rompre pour jamais avec vous.

—Oh!

—Vous en doutez? Sachez bien une chose, c'est que s'il est permis à un bonhomme de sacrifier un ami compromettant pour conserver des relations avec un ami estimable, il ne lui est jamais permis de sacrifier un père. Dieu et la nature l'ont voulu ainsi. Un père est sacré pour son fils, et il ne faut pas mettre Julien dans l'alternative d'avoir à opter entre son père et vous.

Ce langage fit une vive impression sur monsieur et madame Lavernède.

Ils ne soulevèrent aucune objection, et quand M. d'Hervet prit congé d'eux avec sa fille, M. Lavernède lui dit en lui serrant la main :

—Vous avez peut-être raison, colonel, et il est possible que nous fassions un voyage avec vous et mademoiselle Odile. Mais je veux avoir vu Julien auparavant.

Julien vint le soir même.

(A continuer.)

### Charcuterie Française

PRIX EXTRA, EXPOSITION 1877

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An :

Jambons Beucanés, première qualité. Commandes pour Soirées et Festins exécutées à des prix très-modérés. Aussi toute personne désirant faire saler et boucaner des Jambons, ils leur seront garantis à 20 cents la pièce.

Succursale à la Haute-Ville, No. 90, rue St. Jean, E. ROUMILHAC.

RUHLMANN, Coin des rues Grant et des Pesses, En face de l'Ecole des Frères. Québec, 12 décembre 1878—1mp

### G. SEIFERT,

Salles d'Exposition du Bazar Européen 12, RUE LA FABRIQUE, (EN HAUT)

Sont ouvertes depuis LUNDI, 2 Déc.

Le public est cordialement invité de venir visiter la magnifique collection de

Poupées, Jeux, Jouets et Articles de Fantaisie.

200 POUPÉES EN EXPOSITION. Québec, 7 décembre 1878—1m

### 3,000

### Morceaux de Musique

A

50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

### SPÉCIMEN DE NOS PRIX :

VALSES. MORCEAUX.

Clara.....10	Chant du berger.....20
Le désir.....10	Charge des hussards.....25
Willows.....10	Convent bells.....25
Life in courts.....20	Fleur des alpes.....20
Les papillons.....25	Love in May.....20
Bords du Rhin.....25	Marie, nocturne.....20
Immortellen.....25	Mennet de Mozart.....20
Pluie de perles.....25	Le monastère.....20
Penella.....30	La chatelaine.....25
Grande valse bril.....30	Cujas amimam.....25
Les roses.....30	Deuxième nocturne.....25
Viennese children.....30	Echo de Lucerne.....25
Village swallows.....30	Hundred pipers.....25
Artist's life.....40	La mia Letizia.....25
Btter times.....40	Musical forget me not.....25
Jolly fellows.....40	Nazareth.....25
Morning journal.....40	Petit ange.....25
Wine, Women & Song.....40	Robert toi que j'aime.....25
You and you.....40	Promenade milit.....25

GALOPS.

House to house.....20	Fly not yet.....30
Viennese.....25	a harpe Eolienne.....35
Victoire.....30	Lalla Bourk.....30
Sans souci.....30	Mireille.....30
Reine des fées.....30	Réverie.....30
Flick & flock.....40	Souvenir d'enfance.....30
	Souvenir de Venise.....30
	Starry night.....30
	Titania.....30

QUADRILLES.

Carnaval de Vienne.....20	Perle de Varsovie.....30
Fladermus.....20	Ecoisaise, caprice.....35
Grphée aux enfers.....20	Terpsichore.....35
Talisman.....40	Guillaume Tell.....35
	Bohemian Girl.....40
	Cascade de rubis.....40
	Deux anges.....40
	Fandango.....40
	Fleur de la forêt.....40
	Harmonie du soir.....40
	Mountain stream.....40
	L'orgie.....40
	Il Pirata.....40
	Les regrets.....40
	Somnambula.....40
	Caprice hongrois.....40
	Danse andalouse.....40
	Faust, fantaisie.....40
	Mignon.....40
	Maritana.....50

MORCEAUX.

Croyez-moi.....15	Home swe. thome.....15
Trovatore.....15	Hongroise.....15
Alexandra, noct.....20	Autrefois.....20
L'aveu.....20	La balancelle.....20
Belle styrienne.....20	Blue eyes.....20
Mon ange.....20	Caprice.....20
Norma.....20	Chant des pêcheurs.....20

Nouveaux Pianos de Bernard & Allaire

WEBER & CIE., WATERS & SONS.

Harmoniums de ESTEY & CIE. ET WILCOX & WHITE.

CHEZ BERNARD & ALLAIRE,

ÉDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.

Québec, 14 décembre 1878.

### CANADA, Province de Québec, District de Québec, Cour Supérieure.

DAME MATHILDE SAMSON, de St. Joseph de Lévis, épouse de GILBERT FOURNIER, Commerçant et Cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

et Demanderesse, GILBERT FOURNIER, Commerçant et Cultivateur, de St. Joseph de Lévis, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 19 décembre courant

PELLETIER & CHOUINARD, Proc. de la Demanderesse. Québec, 19 décembre 1878—1m

## PIANOS

ET

### Orgues-Harmoniums!

Une consignment considérable de magnifiques PIANOS ET ORGUES vient d'être reçu chez A. LAVIGNE. Ces instruments ont été choisis avec le plus grand soin et défient toute comparaison au point de vue artistique; ils sont en vente à des prix modiques avec termes faciles de paiement chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, 25, rue St. Jean. (Banque d'Épargne.) Québec, 14 décembre 1878.

### Cie. d'Assurance

### North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809.

EDIMBOURG ET LONDRES.

Capital.....£2,000,000 Stg. ou \$10,000,000

Fonds investis £4,354,000 Stg. ou \$21,189,487

Revenus annuels £1,413,227 Stg. ou \$6,877,794

### DÉPARTEMENT DU FEU.

Le soussigné, Agent responsable de la dite Compagnie, continuera à ASSURER TOUTES SORTES D'IMMEUBLES CONTRE LE FEU A DES TAUX RÉDUITS.

JOHN LAIRD, Agent, 113, rue St. Pierre. Québec, 9 décembre 1878—1m

### FOURRURES, FOURRURES

### G. R. Renfrew & Cie.

Capes, Manchons et Casques pour Dames et Enfants, en grande variété et en Fourrure de toute sorte.

Garnitures en Castor et en Alaska. Casques, Gants et Gantelets pour Messieurs.

Capots en Fourrure et Robes de Cariole, le plus bel assortiment en Canada.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS. Québec, 7 décembre 1878—1m

### Société de Prêts et Placements de Québec.

### AVIS.

Le quatrième versement de DIX POUR CENT est par le présent demandé et sera payable au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, Basse Ville, le ou avant MARDI, le 7 JANVIER prochain.

Par ordre, ROBT. LAROCHE, Sec.-Trés. Québec, 6 décembre 1878—1m

### Banque Union du Bas-Canada.

DIVIDENDE No. 26.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

DEUX POUR CENT

sur le Capital payé de cette Institution, vient d'être déclaré pour l'année semi-annuelle, payable à la Banque ou à au. une de ses Succursales, le ou après

JEUDI, le DEUXIEME jour de JANVIER 1879.

Les livres de Transfert seront fermés du 16 au 31 Décembre inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction, P. MacEWEN, Caisier.

Québec, 30 novembre 1878—jd

## Annonces Nouvelles.

Salle de Musique—M. et Mme. McDowell.  
 Trouvé—Normand Choinard.  
 Hôtel du Gouvernement—Fred. Ed. Gau-  
 thier.  
 Le Jour de l'An—Pâtisserie Parisienne.  
 Robes de Soirées—Glover, Fry & Co.  
 Cirée Tétu, Agent Général et Marchand à  
 Commission.  
 Cour de Circuit—Z. Vézina.  
 Encan de Meubles—Oct. Lemieux & Co.  
 Encan de Présents du Jour de l'An—Oct.  
 Lemieux & Co.  
 Cadeaux de Noël et du Jour de l'An—L.  
 Drouin & Frère.  
 Protection—F. X. Lepage.

## QUEBEC.

LUNDI, 30 DÉCEMBRE 1878.

## DE LOIN.

On avait prédit que l'arrivée parmi nous de personnages comme le marquis de Lorne et la princesse Louise, attirerait sur le Canada les regards de l'univers entier. C'est fait, mais il était plus dans le monde; et lorsque l'on daignait parler de nous, c'était le plus souvent avec une inexactitude plaisante. Tout le monde se souvient de l'erreur originale de Philarette Chasles, qui plaçait Buffalo vis-à-vis de Montréal à la place du modeste village, si village il y a, de St. Lambert! Cet esprit prime-sautier, qui n'en faisait jamais d'autres, effaçait du coup la frontière et faisait de Buffalo une ville canadienne!

Philarette Chasles vient d'être égalé, peut-être dépassé, par le *Times*, de Londres, et par le correspondant de Londres du *Figaro*. Le *Times* dit que la population franco-canadienne est composée de Métis et que nous avons tous plus ou moins du sang sauvage dans les veines. Cela ne laisse pas que d'être flatteur pour Manitoba que l'on confond ainsi avec le Canada tout entier. Quant au correspondant de Londres du *Figaro*, il assure que notre pays est peuplé entièrement d'Écossais. Jacques-Cartier était d'Edimbourg, Champlain était un Mac. Voyez plutôt: *Samuel Mac Champlain*, cela coule de source et vient d'ancêtre.

Citons d'abord le *Times*:

« Une des marques caractéristiques de la race anglo-saxonne est la réputation qu'elle apporte dans le croisement avec les races inférieures du genre humain. Au Mexique, il est aussi rare de trouver un pur Indien que de rencontrer un sang pur castillan. Les Portugais ont laissé des traces fortement imprimées chez les peuples où ils ont eu ou ont encore des colonies. Dans les îles hollandaises des Indes orientales, on fait les mêmes observations. Une preuve moins connue de la même tendance se rencontre dans le mélange des races au Canada. On a l'habitude de donner aux habitants de la province de Québec une origine française et ils portent même le nom de Canadiens-Français. On ne peut nier que les qualités prédominantes de ce peuple indiquent la race française, mais on peut ajouter hardiment que toutes les familles de Canadiens-Français dans cette partie du pays ont du sang indien dans les veines. On peut dire de même pour les habitants de la vallée d'Ottawa, pour une partie de ceux qui vivent dans les environs de Montréal, et aussi pour un certain district de la province de Manitoba; seulement, dans ce dernier, c'est le sang indien qui domine.

« Il faudra certainement des siècles pour démontrer si ce croisement des races est un avantage ou un désavantage pour celle qui veut être considérée comme supérieure. Mais la facilité avec laquelle quelques nationalités renoncent à la pureté de leur race, alors qu'elles n'y sont aucunement obligées par leur entourage, fait venir la pensée que notre situation serait bien différente si nos ancêtres avaient eu la même faiblesse. Il ne paraît pas possible que nous ayons été meilleurs que nous ne le sommes maintenant, et, en résumé, l'avantage tout entier a été pour les Indiens.

Si nous mettons en doute cette donnée historique, ce n'est pas, qu'on le sache bien, par amour-propre national, car il nous paraît encore fort honorable de descendre, même d'un seul

côté, voire même de la main gauche, de ces braves Hurons, si loyaux et si fidèles à leur parole, et dont la race a péri pour avoir, comme nous, trop aimé la France, ou de ces vaillants chefs Iroquois qui si longtemps firent trembler l'étendard fleurdéliné. Cela nous semblerait tout aussi avouable que de sortir de la cuisse de Jupiter en froid avec Junon, ou que de dégringoler des hoberaux qui nous vinrent de la Grande-Bretagne après la conquête. Mais la vérité historique est là, et il la faut respecter.

La vérité, c'est que le mélange du sang européen et du sang sauvage a été très rare; et que nos pères avec une fermeté vertueuse à laquelle il faut rendre hommage, surent résister aux attraits des beautés sauvages. Ils couraient volontiers les bois, mais chassaient rarement sur le terrain d'autrui. Le *Times*, à leur place, avec sa belle santé, aurait moins couru et plus chassé. Cela se devine à ses agréables théories historiques. Nos pères respectaient les droits de l'amitié; ils tiraient le gibier sur les branches et point sous la tente.

Citons maintenant le correspondant du *Figaro* à Londres, qui, de Métis nous transforme en Écossais:

« Le départ de la princesse Louise pour le Canada a laissé un vide dans le grand monde des arts, auquel elle se faisait honneur d'appartenir. Il n'est point douteux que le titre de gouverneur de cette colonie ne soit changé en celui de vice-roi pour le marquis de Lorne, son mari. Car il ne serait guère convenable que le genre de la reine se contentât d'un titre inférieur à celui du duc de Marlborough, vice-roi d'Irlande, ou de lord Lytton, vice-roi de l'Inde.

« La princesse Louise est partie à regret, en disant: non pas adieu, mais au revoir, lorsque le roi d'Angleterre, Benjamin Ier, sera détrôné. Elle est artiste et libérale, et gémait de voir le grappin qu'a mis le toynisme de Beaconsfield sur l'esprit de la reine.

« A propos du voyage de la princesse Louise au Canada, il s'est dévoilé un fait qui nous reporte au moyen-âge. Le Canada a été entièrement colonisé par les Écossais qui, du reste, appartenant à un pays aussi pauvre que l'Écosse, ont eu la mission de se répandre sur toute la surface du globe. Non-seulement ils s'établissent volontiers dans tous les pays de l'univers, sous le soleil brûlant des tropiques, au milieu des neiges et des glaces du pôle, mais encore contrairement à l'habitude des colons des autres nations, ils y restent.

« Cette facilité à s'expatrier est tellement reconnue qu'on raconte que la jeune reine Victoria, lors de sa prise de possession du château de Windsor, voulant rétablir dans le parc les pigeonniers que Georges IV avait démolis, se plaignit un jour à lord Melbourne de ce que les pigeons qu'on y avait mis s'envolaient toujours et qu'on avait beau les faire venir de loin, ils partaient toujours pour ne plus revenir: « Faites-en venir de l'Écosse, Votre Majesté, s'écria lord Melbourne, « soyez sûre qu'ils n'y retourneront jamais. »

« Mais c'est surtout dans le beau pays du Canada plus que partout ailleurs, que les Écossais se sont plu à remplir le commandement divin de croître et de multiplier et à tel point encore, que les divers clans d'Écosse y sont aussi nombreux que dans les Highlands même. Pour ces braves gens, dont les ancêtres qui ont quitté le pays natal ont maintenu la tradition de la soumission aveugle au chef de clan, l'arrivée du jeune chef des Macallum More devient un événement aussi grave qu'un changement de dynastie. La naissance royale de son épouse, la princesse Louise, fille de la reine Victoria, ne compte pour rien. C'est Macallum More, car c'est par le titre celtique que le famille d'Argyll est reconnue en Écosse, à qui appartiennent tous les honneurs de la royauté, à qui tout hommage et soumission doivent être offerts. « La reine Victoria doit être bien fière aujourd'hui d'avoir marié sa fille à Macallum More! » disait une vieille paysanne d'Argyll, en écoutant sonner le carillon pour le mariage. Mais la princesse elle-même, n'en est pas plus fière pour ça. Elle a toujours continué à vivre de sa vie d'artiste, ne demandant qu'Art et Liberté, pour son partage, laissant de côté la cérémonie et les grandeurs.

« Aussitôt la nouvelle de la nomination du marquis de Lorne comme gouverneur de la colonie, arrivée à Montréal, le signal fut donné par toute la ville qu'une réunion des « Campbell »

(nom de famille du marquis) aurait lieu pour s'entendre sur les moyens de faire un accueil tout royal au chef de clan—pas un mot des honneurs à rendre à la fille de la reine, pas un seul appel aux dames de la ville pour lui rendre les hommages dus à son rang. Le signal fut obéi à l'instant. Plus de deux mille individus portant le nom de Campbell, enveloppés du tartan gros bleu et vert foncé, de leur clan, sont arrivés à l'Hôtel-de-Ville pour assister aux débats et déterminer quel serait le genre d'accueil le plus convenable à offrir à... Macallum More!

Notez que tout ceci s'écrit à Londres, notre métropole, avec laquelle trois ou quatre lignes de steamers nous mettent en communications constantes et, pour ainsi dire, quotidiennes. Nous sommes à dix jours de gens qui nous prennent, nous autres Franco-Canadiens, pour des Métis, et vous autres Anglais et Irlandais, tous pour des Écossais. Il suffirait cependant de nous regarder, nous Franco-Canadiens, pour constater que nous n'avons dans la physionomie et dans l'allure rien de sauvage. La très-grande réserve qui a marqué les relations de nos ancêtres avec les dames sauvages, se révèle dans nos traits. Il est impossible d'y trouver trace de ressemblance avec ces types très-caractérisés que Fenimore Cooper a fait connaître à l'Europe. Nous ressemblons bel et bien à des Normands et à des Bretons. Rien évidemment n'est venu altérer cette filiation ou faire dévier cette descendance. Le cachet normand ou breton est tombé d'aplomb sur nous et l'effigie est parfaite.

Un habitant de Rouen ou de St. Malo venant encore aujourd'hui à Québec, y retrouve toutes les figures familières qu'il a laissées derrière lui: c'est à croire qu'il n'a pas bougé du cours de la Reine ou quitté de l'œil la statue de Châteaubriand. De tous les Français qui nous visitent, dans un excepter le Gascon, il n'y a peut-être que le Marseillais qui se trouve un peu dépaycé en retrouvant ici, pour toute Cannebière, la Canadière! Mais Cannebière et Canadière, cela sonne encore assez pareillement à l'oreille pour qu'il n'en conçoive pas un dépit mortel.

Soyons juste cependant et ne nous fâchons pas contre les erreurs dont nous sommes l'objet. C'est déjà beaucoup que l'on s'occupe de nous dans ces centres d'où la lumière se projette sur le monde. Les notions exactes se répandront à mesure que des erreurs trop évidentes en feront sentir le besoin et naître le désir. C'est ainsi que cette fois le *Telegraph*, de Londres, reprend et rectifie son confrère du *Times* dans un article excellent, fort bienveillant en même temps qu'exact.

Il paraît que le correspondant du *Times* qui accompagnait le cortège viceregal, s'est amusé, dans une lettre, à faire contraster le pur accent parisien de notre nouveau gouverneur avec ce qu'il appelle le patois des Franco-Canadiens. Ce correspondant, racontant l'accueil fait par le marquis à une députation de Canadiens-Français, se dit charmé de voir que, quoique dans sa réponse à l'adresse qu'on lui a présentée, Son Excellence ait parlé français avec un accent parisien, elle ait été parfaitement comprise des Franco-Canadiens parlant patois qui l'entouraient.

Sur ce point, le *Telegraph* prend le *Times* à parti et lui démontre qu'il n'y a pas de patois en usage dans la province de Québec, et que le patois ne serait pas mieux compris à Québec ou à Montréal que le baragouin d'un paysan du Lancashire à Londres. Le *Telegraph* ne s'arrête pas là, et, épousant notre cause avec une chevaleresque ardeur, il conteste même, en partie du moins, l'exactitude du dire de cet évêque français qui, nous ayant visités, disait que, nulle part en pays français, les classes populaires ne parlaient si bien français et les classes aisées si mal. Il assure aussi que nous parlons et écrivons par-

faitement l'anglais, et reproche à nos concitoyens de nationalités différentes de ne pas suivre ce bon exemple et de ne pas rendre pareille hommage à la langue française. Il termine son excellent article en caractérisant ainsi les Franco-Canadiens: Au point de vue politique, tous loyaux sujets de la Reine Victoria; au point de vue littéraire et social, tous enfants dévoués de la vieille France.

Comme on le voit, il y a des compensations aux rigueurs dont nous sommes l'objet, et s'il y a, de l'autre côté de l'Océan, des gens qui parlent de nous un peu à la légère, il s'en trouve d'autres qui prennent à cœur notre défense et se font consciencieusement nos apologistes.

## INFORMATIONS.

—Le *Star*, journal conservateur indépendant, se déclare contre la démission du Lieutenant-Gouverneur. Il est d'avis que le ministère actuel devrait respecter l'opinion exprimée par la dernière Chambre sur la question.

—Les journaux de Montréal ont annoncé samedi que M. Joly avait donné instruction à l'ingénieur du gouvernement de préparer les plans pour amener immédiatement le chemin du nord sur le terrain de Bellefleur, à Montréal, en attendant la fin des négociations avec la corporation et les commissaires du havre pour le droit de passage jusqu'aux casernes.

—Contrairement à ce qu'a dit la dépêche adressée de Londres au *Globe*, l'emprunt canadien a été placé en entier au taux annoncé. L'hon. M. Tilley a parfaitement réussi.

Ce que disait le *Times* de Londres s'applique aux escompteurs (middlemen) qui après avoir négocié l'emprunt avec M. Tilley, éprouvent de la difficulté à réaliser des profits sur le marché.

—Un million du montant récemment payé par les États-Unis pour l'indemnité au sujet de nos pêcheries, a été mis au crédit de l'île de Terre-Neuve, telle ayant été la proportion établie entre sir A. T. Galt, le commissaire nommé par le Canada, et M. Whiteway, le représentant de l'île.

Si un million est allé arrondir le trésor public de Terre-Neuve, il reste donc en partage au Canada \$4,500,000.

—Dans la contestation de l'élection du comté de Richelieu, une motion faite par M. Mathieu, l'avocat de M. Massue, pour appel à la Cour Suprême sur la question de juridiction, a été rejetée par l'hon. juge Loranger.

—La *Gazette du Canada* de samedi publie la nomination du capt. Russell Stephenson comme aide de camp adjoint de Son Excellence.

Aussi les nominations de syndics officiels qui suivent:

Andw. J. Simpson et J. M. MacIntosh, de Montréal, pour le district judiciaire de Montréal, à l'exception des trois divisions de la ville; John Livingstone, de Montréal, pour les trois divisions électorales de Montréal; L. A. Globensky de Montréal, pour le district judiciaire de Montréal, y compris la ville.

Geo. B. Fisher, de Hull, pour le district judiciaire d'Ottawa, y compris la ville de Hull; A. J. A. Roberval, de Laprairie, pour le comté de Laprairie; J. Quintal, notaire de Montréal, pour le district judiciaire de Montréal, non compris la ville; Ludger N. Fontaine, avocat de Joliette, pour le district judiciaire de Joliette.

—On veut établir des communications directes entre Halifax et la Havane. Le steamer *Valetta*, de la ligne *Montreal-Acadia*, partira le 25 janvier d'Halifax pour la Havane.

## L'ÉLECTION SÉNATORIALE EN FRANCE.

Nous lisons dans le *National* de Paris:

L'intérêt n'est plus à Versailles. Il est en province, dans ces départements où se prépare une épreuve depuis longtemps attendue des uns et redoutée des autres.

Plus d'un sénateur qui ne voit pas sans quelque serrement de cœur approcher le moment psychologique a quitté par avance ce siège moelleux où l'on sommeillait si commodément et qui semble tendre déjà ses bras capitonnés à quelque affreux sectaire, partisan subversif de « l'harmonie des pouvoirs ». On est donc revenu au foyer, avec un empressement mêlé d'inquiétude, on a reparu devant ses électeurs; moins fier assurément qu'au lendemain de la dissolution, on va prodiguant à la ronde

les sourires, les poignées de mains, les câlineries, les promesses. On se frappe la poitrine et l'on en tire des protestations toutes neuves de dévouement. Ce pays qu'on n'est pas parvenu à ruiner de respect à cette constitution qu'on n'a pu mettre à mal. Et nos délégués des campagnes de rire dans leur barbe devant ce tableau joyeux.

Le nombre total des sénateurs à élire est de 82, dont 75 à renouveler par expiration de mandat, et 7 à remplacer par suite de décès.

Sur les 75 sénateurs à renouveler, sont réactionnaires et 20 républicains. Sur les 7 à remplacer par suite de décès, 5 sont républicains et 2 réactionnaires.

Les 55 sénateurs réactionnaires à renouveler se décomposent en 14 banpartistes et 41 royalistes divers.

Le nombre total des électeurs sénatoriaux qui seront mis en mouvement par cette élection du 5 janvier s'élève: pour les départements de la série sortante à 14,411, ainsi décomposés: 27 députés, 877 conseillers généraux, 1,175 conseillers d'arrondissement et 12,186 délégués municipaux; pour les six départements ayant des vacances à combler, il s'élève à 2,255 dont 32 députés, 187 conseillers généraux, 201 conseillers d'arrondissement et 1,835 délégués municipaux.

## TELEGRAPHIE GÉNÉRALE

Londres, 28.—Le *Daily News* annonce que le marché à coton de Blackburn est tombé en décadence. On croyait que Noël ferait revivre ce commerce, mais, bien au contraire, il y a eu moins d'ouvriers employés cette semaine que jamais auparavant. Six moulins sont fermés et plusieurs autres ont suspendu leurs opérations.

La chambre de commerce de Genève a envoyé des circulaires à toutes les chambres de commerce de la confédération suisse pour demander leur coopération dans l'opposition au tarif des douanes, et pour démontrer combien seraient préjudiciables au commerce et à la prospérité de la Suisse les droits protecteurs proposés.

La Reine a remercié ses sujets pour l'expression de leurs sympathies à la mort de la princesse Alice.

Des nouvelles reçues aujourd'hui de la frontière de la Catalogne, en Espagne, porte que quatre cents hommes armés sont arrivés à Labola, dans la province de Barcelone.

Le marquis de Twedale est mort. L'épidémie, qui a fait tant de victimes dans le Maroc, vient de disparaître.

Constantinople, 29.—La Grèce a exprimé son contentement aux différents pouvoirs de l'initiative prise par la Porte en nommant des délégués pour conférer sur la question des frontières. La Grèce a l'intention de s'entendre avec la Turquie sans l'intervention des autres puissances.

Genève, 29.—Il y a beaucoup de misère en Suisse. A Genève, au-delà de 6,000 personnes sont sans emploi.

Vienne, 29.—Les Tartares de Kasan, en Russie, se sont soulevés. Les premières troupes envoyées pour les réprimer ont été repoussées avec plusieurs pertes de vie. On rapporte que 80 personnes ont été tuées dans l'émeute entre les militaires et les étudiants à Kieff.

Londres, 29.—Shere Ali s'efforce de recruter des Turcomans.

Le *Times* prétend que l'arrivée de Yakoub Khan à Jellalabad ne peut pas être considérée comme une soumission complète de la nation afghane à l'Angleterre, mais plutôt comme un signe de la bonne volonté du plus grand nombre de traiter avec l'Angleterre.

La rumeur de l'arrivée de Yakoub Khan à Jellalabad semble douteuse. On ne sait pas trop où est Shere Ali, on croit qu'il est allé à St. Pétersbourg, porteur d'une somme considérable, faire appel à l'Europe.

St. Pétersbourg, 29.—Le *Golos* déclare que l'intervention de la Russie dans la question afghane va se borner à recevoir Shere Ali et à lui offrir l'hospitalité qu'elle a toujours donnée aux princes couronnés. L'arpentage du chemin de fer d'Orenburg à Tashkend est terminé; on continuera d'arpenter dans la direction de Samarcand, de Coudak et de Peshawur, en 1879.

Londres, 29.—Un correspondant qui suit la colonne de Khorum, télégraphie que le général Roberts a fait assembler les principaux habitants de la ville de Khorum à Peswar et Ali Kheil et leur a annoncé que l'Emir n'avait plus aucun contrôle sur eux, et qu'ils devaient maintenant obéissance à l'Impératrice des Indes.

MARGUILIER.—Majorie Mercier, écrivain, G. C. C., a été élu unanimement marguillier pour la fabrique de St. Michel de Bellechasse.

REMERCIEMENTS.

Les dames directrices du bazar annuel de la Société Charitable des dames catholiques de Québec, tenu au commencement de ce mois, à la Salle Victoria, prient Sa Grâce Mgr. l'Archevêque et les messieurs du clergé qui leur ont fait l'honneur de visiter eux-mêmes la salle du bazar, ainsi que les communautés religieuses qui y ont envoyé leurs élèves, d'agréer l'expression toute spéciale de leur reconnaissance.

Elles remercient cordialement M. Langevin, messieurs les artistes et amateurs de Québec, ainsi que le 9ème bataillon, pour les soirées musicales données au profit du bazar; M. le capitaine Heigham pour avoir mis les hommes de police à leur disposition; messieurs les éditeurs de journaux qui ont eu la générosité de publier gratuitement toutes les annonces du bazar.

Enfin à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la bonne œuvre, elles offrent leurs plus sincères remerciements et sont heureuses de les informer que la recette du bazar s'élève à la belle somme de \$1,800.

H. LANGEVIN.  
Secrétaire.

Québec, 28 déc. 1878.

A TRAVERS LA VILLE.

PERSONNEL. — Nous regrettons d'apprendre que l'état de M. Tremblay est toujours le même. Vendredi après-midi, Mgr. l'Archevêque a fait à notre ami une longue visite.

VISITE OFFICIELLE. — On nous a prié de rappeler aux messieurs qui désirent faire visite au Lieutenant-Gouverneur, le jour de l'an, qu'il sera nécessaire d'apporter deux cartes avec leurs nom et adresse lisiblement écrits: une de ses cartes sera remise à la personne chargée de les recevoir à la porte du Conseil Législatif, l'autre à l'Aide-de-Camp de service.

L'entrée aux batisses du Parlement se fera par la porte de l'aile gauche.

SALLE DE MUSIQUE. — La charmante féerie *Beauty and the Beast* sera jouée par la compagnie McDowell ce soir à la Salle de Musique. Il serait superflu de faire l'éloge de M. et de Mme McDowell; le public qui les connaît et qui les estime, n'a pas besoin d'être renseigné sur leur compte. A part ces deux excellents artistes, la compagnie a parmi ses membres Mlle. Bonfanti, la gracieuse *na assoluta*, qui danse avec une souplesse et une habileté réellement étonnantes. Frank Gibbons, le trapéziste prodige, qui exécute sur la barre volante des tours merveilleux avec une adresse incroyable. Tous les autres membres de la compagnie sont des artistes de premier ordre, et nous espérons que le public ne manquera pas d'aller les applaudir ce soir.

ACCIDENT. — Samedi, vers quatre heures de l'après-midi, un nommé Gauvin, travaillant à la manufacture de chaussures de M. Bottrell, rue St. Valier, était à nettoyer un moulin dont il a la direction, quand la machine s'est mise à fonctionner. Le mouvement lui a attiré la main dans les roues d'engrainage et les trois premiers doigts lui sont restés après les alluchons de la roue. Le pouce et le petit doigt ne sont coupés qu'à moitié. La pauvre victime a été transportée chez elle, coin des rues St. Olivier et Ste. Claire, où les docteurs Rinfret, Jackson, et LaRue lui ont fait amputation de la main. Ce matin, M. Gauvin se sentait un peu mieux, et sa guérison sera prompte si on en croit ses médecins.

PETITES NOUVELLES. — Vendredi soir, vers 5.30 heures, deux jeunes filles se promenaient rue St. Jean, quand arrivées au coin de la rue Racine, un chien qui les suivait, arracha le basque de l'une d'elles et s'enfuit à quatre pattes.

— On se plaint de tapages nocturnes dans la petite rue Chalaplain.

— Les habitants de l'ancienne Lotte se plaignent d'être infestés par les mites. Ils sont obligés de veiller la nuit à leurs granges et à leurs écuries car ne pas être volés.

ENCAN DE MEUBLES. — Demain, mardi, le 31 décembre, grand encan de meubles en noyer noir, sofas, chaises, etc., etc., au no. 62, rue St. Jean, haute-ville, au ci-devant magasin de M. O'Brien. Tout sera vendu sans réserve. La vente à 2 heures précises. Voir l'annonce.

BONBONS ET GÂTEAUX. — La dernière visite de l'année comme la première visite de l'année nouvelle, doivent être pour la Pâtisserie Parisienne, rue St. Jean. C'est là où vous trouverez, à très-bon marché, les bonbons qui vous feront oublier les ennuis de l'an qui finit et les gâteaux qui vous aideront à attendre les bonnes choses que vous apportez l'an qui arrive. Inscrivez donc en tête

de votre carnet pour ce soir et demain: M. Cognon, pâtisserie parisienne, rue St. Jean.

L'ALBANI. — C'est par erreur qu'on a annoncé que le mari de l'Albani était mort des suites d'un accident de chasse. C'est le frère cadet de M. Ernest Gye, époux de l'Albani, qui est mort. Celui-ci chante en ce moment à Moscou.

MARCHE MONÉTAIRE,  
New-York, 10 hs., 30 décembre 1878  
Or, ; Echange Sterling, 83; Green-backs, 99.  
E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL,  
28 décembre 1878.

FLEUR. — Supérieure Extra 4.45 à 4.59; Extra 4.30 à 4.35; Fancy 4.10 à 4.15; Extra du Printemps 4.00 à 4.05; Supérieure 3.70 à 3.75; Forte de Boulangers 4.20 à 4.50; Fine 3.15 à 3.25.

RECETTES. — Blé, 00,000 mts; Barley, 000 mts; Fleur, 1,925 qrts; Alcalis, 8 qrts; Beurre, 820 tinnettes; Fromage, 0,000 meules; Pois, 00 mts; Avoine, 00 mts; Blé d'Inde, 0,000 minots; Lard, 00 qrts; Saïndoux, 0,000 seaux.

Annonces Nouvelles.

TROUVE.

Depuis une quinzaine de jours, un CHIEN CAILLE est venu se réfugier chez moi. Le propriétaire pourra le ravoir en payant l'annonce et en s'adressant à

M. NORMAND CHOUINARD,  
Marché Finlay.  
Québec, 30 décembre 1878—3fp

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
Québec, 30 déc. 1878.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec recevra dans la Salle du Conseil Législatif, Hôtel du Parlement, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, les Messieurs qui désireront lui faire visite le 1er JANVIER 1878.

Par ordre,  
FRED. ED. GAUTHIER,  
Capt. A. D. C.  
Québec, 30 décembre 1878—2f

LE JOUR DE L'AN.

Bonbons et Gâteaux.

La veille du Jour de l'An, une visite à la PATISSERIE PARISIENNE est de rigueur. C'est là où l'on trouve les meilleurs bonbons, les meilleurs gâteaux, à meilleur marché.

Il n'y a pas de Jour de l'An complet et vraiment heureux, si la veille on n'a fait une visite à la

PATISSERIE PARISIENNE,  
93, rue St. Jean.  
Québec, 30 décembre 1878.

Robes de Soirées.

Nous recevons aujourd'hui un assortiment choisi d'Effets de Fantaisie, tels que:

Robes de Bals, Robes de Dîners, Robes de Noces.  
Soies Gros Grain dans les nuances de couleur les plus nouvelles.  
Satins dans les nuances les plus recherchés.  
Manteaux d'Opéra, Mantilles en Dentelle.

Fleurs pour Soirées, Parures complètes en Fleurs pour Bals.  
Rubans de toutes les largeurs et dans les nuances les plus à la mode.  
Frillings et Ruches en Lisse, en Point et en Tulle.  
Dix différents genres de Corssets de premier choix.

Gants de Kid de toutes les couleurs, de 2, 3 et 4 boutons.  
Modistes de première classe et en conséquence du grand nombre de couturières, que nous employons, nous pouvons exécuter un ordre dans l'espace de quelques heures seulement.

N. B.—Nous tenons les meilleures qualités d'Effets de Deuil et les commandes reçues à cet effet sont exécutées sous le plus court délai.

GLOVER, FRY & CIE.  
Québec, 30 décembre 1878.

AU COMMERCE.

HUILE AUSTRALE  
EN RÉCEPTION.

PEVERLEY & CIE.,  
Seuls Agents.  
Québec, 26 décembre 1878.

Annonces Nouvelles.

SALLE DE MUSIQUE.

Grande Attraction pour les Fêtes.

Engagement des Artistes Populaires

M. et Mme. McDowell

DEUX SOIRS SEULEMENT!

LUNDI et MARDI, 30 et 31 Déc.

Engagement spécial de la plus Grande Première Danseuse Vivant,

Mlle. MARIE BONFANTI.

Les Danseurs Grotesques étonnants, et le vant le plus haut la pointe du pied,  
LES TROIS LORELLAS!

Les Danseuses merveilleuses et charmantes  
LES SŒURS CLINTON!

Les célèbres Comédiens Nègres  
TURNER ET LAWTON!

Le Roi reconnu de l'air  
FRANK H. GIBBON!

MAITRE JOE HOGAN  
dans sa spécialité de Chansons et Dances.

MARDI, 31 DECEMBRE

La farce burlesque  
*The Field of the Cloth of Gold.*

Grande Matinée le Jour de l'An.

BILLETS, 75 cents, 50 cents et 25 cents.  
Le plan de la salle est déposé. BILLETS en vente chez le Capt. C. E. HOLLIVELL.  
Québec, 30 décembre 1878.

COUR DE CIRCUIT  
dans et pour le District de Beauce  
Siégeant à St. Joseph.

ANTOINE CARRIER, écuyer, marchand, de la ville de Lévis,

vs. Demandeur,  
T. C. REES, mineur, de la paroisse de St. George et maintenant de lieux inconnus dans les Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.  
Séance en vacance. Devant le Greffier.

Le vingt-septième jour de décembre mil huit cent soixante-et-dix-huit.

Vu qu'il appert par le retour de l'huissier Joseph Morin, sur le dos du bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur T. C. Rees a laissé son domicile dans la dite paroisse de St. George, où il a des biens, et qu'il ne peut être trouvé dans le District de Beauce, ni dans la Province de Québec, il est ordonné sur requête du demandeur, présentée par son Procureur M. Elzéar Vézina, que par un avertissement à être publié deux fois en français dans *L'Événement*, et deux fois en langue anglaise dans le *Daily Mercury*, journaux publiés dans la Cité de Québec, le dit défendeur soit notifié de comparaître et répondre à l'action en cette cause sous deux mois de la dernière publication du dit avis, et à défaut par lui de ce faire dans le dit délai il sera permis au dit demandeur de procéder contre le dit défendeur comme dans une cause par défaut.

Z. VÉZINA,  
G. C. C.  
30 décembre 1878—2f

Lard en Carcasse!

Cochons

de 200 à 400 lbs.

DE 1ère QUALITÉ

BAS PRIX.

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & CIE.

72 à 82, rue St. Paul.  
Québec, 27 décembre 1878.

RENDEZ VOS ENFANTS HEUREUX.

JOUETS ÉTRANGERS de toutes sortes pour petits enfants des deux sexes  
A des prix convenables à toutes les bourses depuis 5 cents en augmentant.  
Un escompte libéral s'en accordé aux Institutions de Charité.

GEO. BUCHNER,  
No. 72, rue St. Jean, (en dedans),  
En face Wm. Stanley & Cie.  
Québec, 26 décembre 1878—18

Annonces Nouvelles.

CIRICE TETU

Agent Général et Marchand à Commission

A l'honneur d'annoncer aux Marchands de Québec et des Principales Cités de la Puissance du Canada, qu'il revient d'un voyage en Europe qui lui a permis de visiter les

Principaux centres manufacturiers d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de France, d'Allemagne, de Belgique et de Hollande:

et qu'il a pris des arrangements pour la vente de LEURS PRODUITS.

Il offre au commerce au plus bas prix des manufacturiers, une variété considérable d'effets divers.

Les échantillons seront visibles à sa  
SALLE DE VENTE  
No. 80, RUE ST. PIERRE  
d'ici à quelques jours.

Ceux qui se proposent d'acheter quelques-uns des effets que nous publions dans la liste qui suit, feront bien d'attendre encore quelques jours.

En attendant, je dois dire que je suis l'Agent des maisons les plus IMPORTANTES de Bordeaux et des autres villes du midi pour la vente des différents crus de Vins Français; Agent des maisons en renom de Cognac et de la Charente pour la vente de Cognac et de la célèbre "Eau-de-Vie de fine Champagne," ainsi que pour la vente des Vins Champagne, des Liqueurs Françaises et du Vermouth Bitters, et des fameux Vins du Rhin, y compris le célèbre Vin de Moselle Mousseux.

Aussi agent de la maison J. J. Melchers & Cie., de SCHIEDAM, dont la réputation est si bien établie pour la vente du célèbre

GIN DE HOLLANDE!

de qualité supérieure, en boîtes et en tonneaux.

J'ai aussi pris des arrangements avec les fabricants d'Étoffes de Leeds, Bradford, Huddersville, Rochdale, Dewsbury et autres villes manufacturières d'Angleterre, pour la vente des différents effets qu'ils fabriquent, tels que: Étoffes en Laine ordinaire, en Laine filée, Étoffes à Robes, Draps, Tweeds, etc., ainsi que toutes espèces de Tapis.

Les mêmes arrangements ont été conclus avec les FABRICANTS D'IRLANDE ET D'ÉCOSSE.

Je dois encore dire que j'ai une collection très considérable d'échantillons de produits Français, Allemands et Belges, qui consistent en Soies et Satins noirs et de couleurs, Velours, Pluches, Rubans, Popelines, Merinos Français, Delaines, Cachemires, Serges, Baizes; Étoffes à Robes de Fantaisie, Bretelles Élastiques, Toile Élastique Française pour Chaussures, Soie à Coudre en Fuseau et en Echeveau, Brosses, Peignes, Parfumeries, Pipes en Ecume de Mer et Cigares Allemands de marques différentes.

Cuir Français, Belge et Allemand de différentes qualités et de divers prix. Ce cuir peut être employé par les Fabricants de Chaussures, les Charrons, les Selliers, les Relieurs, etc.

Il fait aussi une spécialité de GANTS DE KID, et représente les manufacturiers les plus en renom de l'Europe, y inclus les coupes bien connues qui suivent, Jouvin, Impératrice Eugénie, Joséphine et Cromwell.

ENDUIT UNIVERSEL

J'ai en outre été nommé seul Agent pour "L'ENDUIT UNIVERSEL," un Vernis supérieur, qui sert aux Maisons, aux Navires, aux Cordages, et qui s'applique sur le Bois, Fer, Acier, Cuivre, Zinc, Ferblanc, Verre, Pierre, Plâtre, Carton, Paille, Toile, Cuir, Dormants de Chemins de Fer, Poteaux, Echelles, Quilles de Navires, Voitures, Planchers, Couvertures, Nettes à Poisson, Tentes en Toile, et aux Câbles Sous-Marin. Enfin à toutes les matières grossières du travail quotidien du monde.

Ce Vernis préserve l'article qui en est recouvert de l'action de l'air, du feu et de l'eau, ce qui est prouvé par le certificat suivant.

"Ce Vernis a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'Amirauté Anglaise et du Ministre de la Marine Française, ainsi que du monde entier qui l'a proclamé à l'Exposition de Paris, une des plus belles découvertes du siècle."

Une première consignment de cet article vient d'être reçu par le dernier steamer à Halifax, et sera offert en vente bientôt.

Québec, 30 décembre 1878.

Annonces Nouvelle

GRANDE VENTE

DE

BIJOUTERIES

PAR

ENCAN SANS RESERVE

CHEZ

DUQUET & CIE.

Étant décidés d'abandonner leur établissement de la Haute-Ville, ils ont donné instruction à MM. MAXHAM ET CIE. de vendre tout leur fonds de commerce, consistant en Montres en Or et en Argent, à Remontoirs pour Dames et Messieurs, Bijoux avec Diamants, Sets, Colliers, Médailles, Bijoux en Argent, Argenteries de toutes sortes, Objets d'Art.

TERRES CUITES, Bronzes, Horloges en Marbre, et Or moulu, Vases, et un grand nombre d'autres objets trop considérables pour être énumérés.

Vitrines en Argent, et Accessoires pour Magasin, seront vendus sans réserve.

La vente commencera SAMEDI, le 21 DECEMBRE, à DEUX heures de l'après-midi et à SEPT heures du soir, et se continuera les jours suivants jusqu'à ce que le tout soit vendu.

A. & J. MAXHAM & CIE.  
Encanteurs.

P. S.—Les personnes désirant acheter des Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, auront l'avantage de pouvoir acheter à vente privée aussi à bon marché qu'à l'encan.  
Québec, 19 décembre 1878.

ENCAN DE MEUBLES

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

MARDI, LE 31 DECEMBRE

Au ci-devant magasin de M. O'Brien,  
No. 62, rue St. Jean, H.-V.

SANS RÉSERVE.

Une grande quantité de Meubles de Ménage sera vendu MARDI, le 31 DECEMBRE, au ci-devant magasin de M. O'Brien, No. 62, rue St. Jean, Haute-Ville, le tout se compose de Setts de Chambres à Coucher en Noyer Noir, Sideboards, Tables de Centre, Tables à Cartes, Garderobes, Chaises, Canapés, Armoires, Commodes Argentées, et une immense quantité d'autres effets.

Le tout vendu absolument sans réserve. La vente commencera à DEUX heures précises.

Afin de donner la facilité aux acheteurs d'avoir leurs meubles, la livraison sera immédiatement en vendant.

OCT. LEMIEUX & CIE.  
Encanteurs.  
Québec, 27 décembre 1878.

GRANDE VENTE PAR ENCAN.

Tout le magnifique

tock de Bijouteries

DE

E. JACOT

Chaque art de mis à l'enchère sera vendu sans réserve, consistant en ce qu'il y a de mieux en

Montres d'Or et d'Argent, Sets, Cachets, Chaines, Colliers, Bagues, épinglettes, Médailles, pendans, en très grande variété, le tout en or.

Argenteries, etc., aussi de magnifiques Vitrines plaquées en Argent; deux Safes (Coffre-Forts.)

Le public est prié de ne pas manquer cette chance exceptionnelle.

Vente privée le jour, tous les soirs à l'encan chez

E. J. COT.  
Rue St. Joseph.  
En face le jardin du Presbytère.

J. ED. DERY & CIE.

E. & C.

Vente sans réserve CE SOIR

Québec, 21 décembre 1878.

Grande Vente Populaire.

Sera vendu à l'encan

JEUDI, LE 19 DECEMBRE

ET LES JOURS SUIVANTS

Au No. 6, rue St. Jean, (en dedans),  
porte voisine du magasin d'une  
pâtisserie.

Un assortiment complet de Bouteilles de premier choix, envoyées en consignment par une des premières maisons de Montréal, et pour être vendus absolument sans réserve.

Il est inutile d'énumérer les articles, il suffit de dire que jamais pareil choix de Fourrages n'a encore été offert à l'enchère à Québec.

Vente tous les jours à 2 heures après-midi et à 7 heures du soir.

Une visite est sollicitée.

Les effets seront visibles Jeudi à 9 hs. A. M.

J. ED. DERY et CIE.,  
E. & C.

17 décembre 1878.

FAITS DIVER

DIVERS. — Le comité de police de Montréal va établir un fonds secret pour le paiement des frais que les défectives encourrent pour la découverte des criminels.

—Un certain nombre de dames de London, Ont., ont commencé à porter des badines pour imiter la princesse Louise.

DANS LA NEIGE.—Nous lisons dans le Herald, de New-York :

« L'annonce qu'un train de cette ville pour Buffalo s'est perdu dans les neiges, dans le nord de l'Etat de New-York, et qu'il est impossible d'obtenir de ses nouvelles, semble très surprenante, mais elle est publiée par les autorités postales, qui ont un intérêt officiel dans les malles transportées par le train perdu, et dont les informations doivent être exactes.

L'HOMME A LA FACE ARTIFICIELLE.— Au mois de mai dernier, un nommé Moreau se présentait à la chambre des députés à Versailles. Il était pauvrement vêtu, mais sur son épaisse vareuse on voyait une croix d'honneur. Sa figure portait un masque.

Dans la journée du 3 janvier 1871, à Bapaume, au plus fort de la bataille, Moreau, soldat au 15e régiment d'artillerie, était frappé à la tête par un éclat d'obus. Le projectile, prenant la face de droite à gauche et de haut en bas, déterminait une horrible blessure ; il enlevait les yeux et le nez, fracturait les maxillaires supérieurs, et luxait en avant la mâchoire inférieure à l'articulation temporo-maxillaire gauche.

Après un premier pansement, il fut évacué sur l'hôpital d'Arras, où on lui incisa les parties molles meurtries, après avoir fait l'extraction des parties encore mobiles. Les bords de la plaie furent rapprochés, maintenus par des agglutinatifs et un bandage approprié.

Après plusieurs mois à l'hôpital d'Arras, où on lui retira une trentaine d'esquilles, il arriva au Val-de-Grâce. L'état général du mutilé était bon, mais la blessure était dans un état tellement pitoyable, qu'on considéra comme une contre-indication un appareil prophétique. La construction de l'appareil fut confiée à un célèbre chirurgien-dentiste, M. Delalain. Ce premier appareil avait pour but d'arrêter la suppuration abondante qui affaiblissait considérablement le malade, et de favoriser la cicatrisation. Le succès fut complet.

M. Delalain construisit alors des appareils prophétiques définitifs. Ce sont ceux que porte aujourd'hui Moreau.

Moreau entra dans sa famille et se maria. Il a une fille de cinq ans, fort gentille.

Cependant, le 12 octobre dernier, Moreau était encore obligé de revenir à l'hôpital du Val-de-Grâce et était remis entre les mains de M. Delalain. Il en est ressorti, il y a quelques jours à peine, et cette fois pour ne plus y revenir, car, grâce à l'appareil définitif, qui est une figure artificielle, les principales fonctions, sauf la vue, totalement perdue, sont tout à fait rétablies.

La respiration est devenue normale et régulière ; l'odorat a reparu avec toute sa finesse ; la mâchoire supérieure présente une résistance suffisante pour permettre la mastication des aliments les plus durs ; enfin, la voix, qui était nasonnée, a repris son timbre ordinaire.

Voulez-vous économiser VOTRE ARGENT !

Allez donc faire vos achats de Marchandises Sèches au nouveau magasin appelé AU BON MARCHÉ

Coin des rues St. Jean et Collin, HAUTE-VILLE. Ce nouveau magasin mérite bien sa réputation toujours grandissante, comme étant le magasin VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ à Québec.

Un grand lot de Marchandises vendu à Réduction. Chaussettes de Laine... \$9.15 Tweed tout laine... 0.50

Un assortiment considérable de Plumes, Fleurs, Formes de Chapeaux, Manteaux importés, le tout à la dernière mode et à un B S PRIX sans précédent

Province de Québec, District de Québec. Le vingt-unième jour de décembre mil huit cent soixante-dix-huit.

vs. Demandeur, LATIN LEMAY, de la paroisse de St. Jean Deschailions, cultivateur,

Vu la motion présentée de la part du demandeur, aussi l'affidavit et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause ; et vu qu'il appert que le défendeur a laissé son domicile, dans la Province de Québec, mais qu'il possède des biens dans icelle, il est, par le Procureur de la Cour Supérieure pour le District de Québec, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans "L'Événement," papier-nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, et deux fois dans la langue anglaise dans le "Daily Telegraph," papier nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, le dit défendeur soit assigné à comparaître sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande du dit demandeur, et que faute par lui de ce faire, il soit permis au dit demandeur de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

AVIS vous est donné par les présentes que la créance que Damase Beaudet, marchand du village de Leclercville, possédait contre vous en vertu d'une obligation à lui consentie par vous devant M. D. Noël, en date à St. Jean Deschailions, le huit octobre mil huit cent soixante-quinze, a été vendue et transportée à Elisée Beaudet, écuier, marchand de la Cité de Québec, le demandeur susdit, en vertu d'un acte de cession et transport fait en la Cité de Québec, en date du vingt-unième jour du mois d'août en l'année mil huit cent soixante-dix-sept, en présence de M. Samuel Isidor, Glackemeyer, écuier, notaire.

Après un premier pansement, il fut évacué sur l'hôpital d'Arras, où on lui incisa les parties molles meurtries, après avoir fait l'extraction des parties encore mobiles. Les bords de la plaie furent rapprochés, maintenus par des agglutinatifs et un bandage approprié.

POUR LES FETES Noel et l'An

Oranges 20c la douzaine. Citrons 20c " Raisins Pudding 5c " livre.

ARRIVÉ PAR LE STEAMER DE SAMEDI : Un grand lot d'ORANGES et CITRONS que nous vendrons en gros.

A. TOUSSAINT, Haute-Ville. TOUSSAINT & FRERE, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

Exposition de Paris.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux du Jour de l'An.

Services à Déjeuner, à Dîner, à Dessert et à Toilette, TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul. Québec, 28 décembre 1878.

ETRENNES 1879. LOTERIE d'un beau Piano neuf, garanti pour cinq années et accordé gratuitement au gagnant pendant deux années.

Cette Loterie est pour encourager la nouvelle fabrication de Pianos de la ville de Québec. Elle sera tirée à la Salle Jacques-Cartier en présence des souscripteurs LE 27 JANVIER 1879.

Le nombre des billets est fixé à trois cents. Le prix du billet est d'UNE PIASTRE. Le piano est visible et peut être essayé tous les jours, chez M. F. OISEL, Facteur de Pianos, No. 10, rue St. Nicolas.

FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN. GRANDE RÉDUCTION.

Nous désirons appeler l'attention de nos pratiques et du public en général sur notre assortiment de Vins qui se recommandent hautement par leur qualité et leur variété.

Table listing various wines and their prices, such as Vin Blanc sec, Vin Blarmer, Vin Cabinet très-léger, etc.

Nous avons fait une réduction générale sur tout notre assortiment d'Épiceries, Eau-de-Vie, Genièvre et autres Liqueurs, et nous invitons les acheteurs à visiter notre maison avant d'acheter ailleurs.

LECLER & LÉTEL IER, Coin des rues St. Jean et St. Eustache. Québec, 19 décembre 1878—1m

ARGENTERIES ANGLAISES ET AMÉRICAINES. Afin d'effectuer une vente rapide, les sous-signés ont décidé d'offrir au public un grand assortiment d'Argenteries bien choisies à bien bas prix, et même au prix coûtant s'il le faut.

V. BÉLANGER & CIE., Rue la Fabrique. Québec, 9 décembre 1878—3s

AUX AFFLIGÉS ! PLUS DE RHUMATISMES ! Québec, 9 mai 1878.

Chère Madame Gaden, — Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont affligés de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans.

THE! THE! THE!

Voilà le moment où vous pouvez acheter du Thé Supérieur à Bas Prix. Visitez le MAGASIN DE THÉ sur la rue St. Jean, faubourg St. Jean, en face le Bureau de Poste.

CAFÉ de première qualité toujours en mains. JAS. MILLER. Québec, 20 décembre 1878—2s

CUISINIÈRE DEMANDÉE. On demande immédiatement une bonne cuisinière. S'adresser à J. GINGRAS, Hôtelier, Marché Finlay, B.-V. Québec, 19 décembre 1878.

CADEAUX de NOEL ET PRESENTS DU JOUR DE L'AN

Venant d'être reçu au Magasin d'Une Piastre DE HARPER

Un vaste et splendide assortiment d'effets nouveaux convenables à offrir en CADEAU.

Entre en passant les examiner au No. 4, RUE ST. JEAN, H.-V. Québec, 20 décembre 1878—9f

Cadeaux Pour les Fêtes ! Nous venons de recevoir un grand assortiment

d'Articles de Fantaisie et d'Utilité propres à donner en CADEAUX. N. B.—Etoffes à Robes à moitié prix ainsi que belles Indiennes à réduction.

FYFE & WRIGHT, 22, RUE LA FABRIQUE. Québec, 19 décembre 1878.

CADEAUX de NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Ici les sous-signés remercient le public pour la part d'encouragement qu'il a bien voulu leur accorder les années passées à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An et sollicitent encore cette année une part d'encouragement et offrent en vente les articles suivants :

1 livres de Prêtres en Ivoire, Velours et Cuir de Russie, Albums de toutes grandeurs, Livres d'Histoire illustrés pour les enfants, Scrap-Book, Albums à dessin, Pupitres, Po to-musique, Porte monnaie, Images de fantaisie pour Albums, Boîtes de Peinture, Boîtes à Dessin, Boîtes à Ouvrage, Jeux d'Échecs, Dominos, Dames, Chapelets montés en Argent, Bracelets, Porte-Cigares, le tout à bon marché.

L. DROUIN & FRERE, Libraires, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 17 décembre 1878—15

Club des Patineurs de Québec. SAISON DES PATINS 1878-79.

Billets de famille aux actionnaires... \$ 8. do do aux membres... 10. do simple aux actionnaires... 4. do do aux membres... 6.

Le Pavillon sera ouvert de 9 heures A. M. à 6 heures P. M. tous les jours, les Dimanches exceptés. Jusqu'à avis contraire, il y aura musique tous les quinze jours de 8 à 10 heures.

Après-midi musicale tous les Mardis. Les membres et les actionnaires ainsi que leurs familles seront admis gratis. Les spectateurs paieront 10 cents. Le Pavillon sera ouvert vers le 21 courant, et la Mascarade aura lieu vers le sept janvier. On peut se procurer des billets dès maintenant de E. HOLLOWAY, Sec.-Trésorier. Québec, 17 décembre 1878—12

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements. Dans l'affaire de P. THIBAUT, de Bienville, Lévis, Failli.

Le soussigné vendra le DEUXIEME jour de JANVIER prochain, les immeubles ci-après désignés, savoir :

1o. Un emplacement situé dans le village de Bienville, sur la Rue du Fleuve, contenant cinquante pieds de front sur soixante de profondeur, plus ou moins ; borné au nord à Napoléon Mercier, au sud à un nommé Ouimet, à l'ouest à la Rue du Fleuve, au nord-est à Alexis Béchard — avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances. Cette vente est faite à la charge de payer une rente annuelle de huit piastres à Germain Michaud.

2o. Un emplacement situé au dit village de Bienville, au nord du chemin, de la contenance de soixante pieds de terre de front sur soixante-et-douze pieds de profondeur du côté nord-est, et vingt pieds du côté sud-ouest, plus ou moins, sans garantie de mesure ; borné par devant au sud-est au sud dit chemin, au nord-ouest à Paschal Morin, joignant d'un côté au nord-est à Pierre Labonté, et de l'autre côté au sud-ouest au dit Paschal Morin — avec la maison dessus érigée, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de Notre-Dame de Lévis, JEUDI, le DEUXIEME jour de JANVIER prochain 1879, à DIX heures A. M. ALFRED LEMIEUX, Syndic. Québec, 23 décembre 1878—jd

VERRERIES provenant d'un FONDS de BANQUEROUTE A vendre à 25 POUR CENT DE MOINS QUE LE PRIX COURANT

Consistant en Magnifiques Verres à Vin taillés et pressés, Verres à Vin à 50 cents la douzaine, Verres à Champagne, Goblets, Tombleurs, Carafes, Fruitsiers, Plateaux, Lampes de tous genres, Globes, Ornaments, Théobords à neuf sous et au-dessus, etc., etc., ampes réparées et bronzées. PRIX MODÉRÉS.

JOSEPH RONDEAU, 390, rue St. Jean, Près du Presbytère. Québec, 16 décembre 1878—15j

VENTE D'UN IMMENSE Fonds de Banqueroute VALANT \$13,000 (TREIZE MILLE PIASTRES)

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a réouvert son magasin coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, et espère comme par le passé pouvoir donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite.

Il faudra bien remarquer qu'une GRANDE RÉDUCTION a été faite sur tous les effets, malgré les Bas prix auxquels ils étaient vendus précédemment.

On pourra s'en convaincre en l'honorant d'une visite. F. GIGUERE, Coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, Vis à-vis l'Eglise. Québec, 14 décembre 1878—1m



Watch-Maker & Jeweller. No. 158, rue St. Jean, et No. 241, rue St. Paul.

AVANTAGE! AVANTAGE! CHEZ JOSEPH DONATI.

D'après la crise que nous traversons, M. JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, se détermine à faire UN GRAND SACRIFICE de ses marchandises pour les fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN, afin de réduire son IMMENSE STOCK contenu dans ses deux magasins pour n'en faire qu'un seul ; car il se trouve dans l'impossibilité de subir les dépenses auxquelles deux établissements l'entraînent. Il voit que sa position l'oblige de vendre sans réserve.

Ainsi, que ceux qui ont besoin de magnifiques Bijoux s'emprescent de visiter ces deux établissements. Une visite vous suffira pour vous convaincre du bon marché. Québec, 14 décembre 1878—1m